



**Association
Équestre
Régionale de
l'Estrie**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Lieu : L'escale – Local 200, 80 rue Albert, Granby

Date : Lundi 23 janvier 2023

Heure : 19h

PROCÈS-VERBAL

1. Appel à l'ordre du jour

La réunion fut appelée à l'ordre par Sophie Decaen à 18h30.

2. Présences des membres du Comité Administratif

X	Florence Sansoucy	Présidente et Directrice Chasseur-Sauteur
X	Annie Goyer	Vice-Présidente et Directrice JEQ
X	Sarah Bennancer-Langlois	Trésorière
X	Sophie Decaen	Secrétaire et Communication
X	Léonie Brisson	Directrice Dressage
X	Ashley Coulombe	Directrice Combinées
	Justine Parenteau	Directrice Gala

3. Désignation d'un président d'assemblée

Alexandra Hill est proposé par Florence et secondé par Léonie

4. Présentation et adoption de l'ordre du jour

Modifications : Aucune

Il est proposé par Léonie et secondé par Florence. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2022 tenue le 21 mars 2022

Modifications : Aucune

Il est proposé sans lecture par Florence et secondé par Annie.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

6. Rapport de la présidente

Florence souligne les beaux concours qui ont eu lieu en 2022.

Elle souligne également que pour la saison 2023 et celles à venir, Canada Équestre resserre les exigences pour les entraîneurs.

Le rapport complet est présenté à l'annexe 1

7. Lecture et adoption du rapport financier

Le budget 2022 est présenté à l'annexe 2.

Le budget estimé pour 2023 se basera sur celui réalisé en 2022.

Précision sur les différentes catégories de dépenses :

- Frais AG : pas de zoom en 2022.
- Cadeaux Caballista : 75 participants en 2021, 63 en 2022. Le nombre de participants sera établi à 70 pour 2023.
- Impôts : Des frais de comptable sont à prévoir pour valider le bilan financier de l'année.

Florence propose, secondé par Sylvie Nerbonne

NDRL : Sylvie Nerbonne représente Roger Deslauriers par procuration.

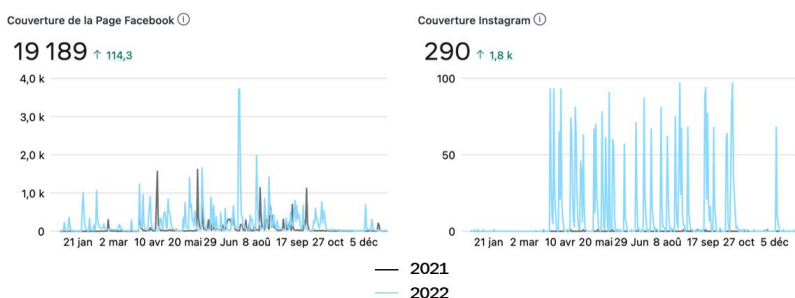
Le rapport financier est adopté à l'unanimité

8. Rapport des communications

Sophie présente l'évolution de la couverture des réseaux sociaux entre 2021 et 2022.

Les pages Facebook et Instagram ont montré une bien plus grande couverture.

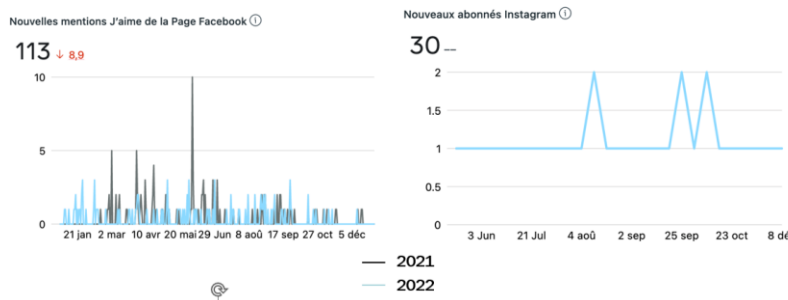
Couverture des réseaux sociaux



En revanche, le nombre de followers n'a pas énormément augmenté puisque la majorité des membres suivent déjà la page Facebook de l'AÉRE sur les réseaux sociaux depuis 2021.

Note que pour Instagram, le compte existe et est entretenu surtout depuis 2022.

Nouveaux followers



9. Ratification des actes du conseil

Sylvie propose, Dominique Maida seconde.

L'ensemble des actions du CA posé en 2022 est accepté à l'unanimité et ne peut être contesté par la suite.

10. Présentation des modifications aux règlements

A2	Seul les propriétaires de chevaux n'ont pas à être membre en règle de l'AÉRE.
A2.2	Fournir preuve coggin et vaccin daté de 2023, ainsi que mesure poney lorsqu'applicable. Des frais de 10\$ seront chargés au membre si celui-ci fourni des documents erronés lors de son inscription.
A2.3	Adhésion complétée avant la date finale du premier concours auquel le membre participe, sinon des frais de 50\$ seront chargés au membre
A3.1.7 (a)	Ajout « certificat de vaccination »
A3.1.7 (b)	Ajout « d'inscrire que les entraîneurs doivent obligatoirement avoir le statut d'entraîneurs certifiés
A3.1.9	Modification de « secrétaire » par « directeur de discipline »
A3.1.9 (b)	Retrait sur le support à fournir pour les musique de kur
A3.1.10	Modification de la date pour « avant le 1 ^{er} octobre »
A3.4.5	Modification de la date pour le 15 janvier au lieu du 15 mars
A3.5	Retrait du paragraphe où la finale doit se tenir sur une seule fin de semaine sur un terrain capable de recevoir les trois disciplines.

A3.5.2	Reformulation de l'article
A3.7	L'organisateur est désormais responsable d'attribuer les numéros (fournis par l'AÉRE) aux membres d'un jour et de fournir la liste à l'AÉRE. L'organisateur devient responsable de valider les preuves coggins et vaccins, ainsi que les adhésions CQ et CÉ.
A4.1.1	Modification de la date de remise du formulaire d'inscription.
A4.1.3	Voir A2
A4.1.3 (a)	Ajout d'un article : L'adhésion annuelle ou d'un jour doit être complète et en règle
A4.1.3 (b)	Retrait de « payé »
A4.1.4 (f)	Ajout de « si l'adhésion AÉRE n'est pas complète » Voir A2.2
A4.2	Les frais d'administration sont à la discrétion de l'organisateur
A4.4	Ajout de « certificat de vaccination » Voir A2 Précision sur la datation des preuves de coggins et vaccins
A4.5	Retrait des offenses pour les frais de dépistage
A5.3	Retrait de « perte »
Chapitre B et D	Ajout d'une précision. Les règlements CÉ prévalent, sauf si les règlements AÉRE sont plus restrictifs.
B3.2	Modification du prix des classes et de la division
B4.1	Ajustements des règlements pour correspondre à CÉ
D2.3	Article retiré
D3.2	Modification du prix des classes
D4.6.3	Précision sur le format à fournir pour les musiques de kur et de la date limite

D4.6	Retrait de l'article sur les épreuves d'équitation de dressage niveau entraînement et des
D4.7	épreuves de modèle et allures
D5.1.3	Retrait de l'article
D5.2	Modifications de l'article pour satisfaire aux
D5.3	exigences CÉ
D6.5	Modification des reprises considéré par l'organisateur pour le calcul des points
Article 7.3	Retrait de « à l'endroit »
Article 7.5	Ajout « des réseaux sociaux »
Article 9.2	Remise des candidatures 2 jours avant l'AGA au lieu de 10 et remis par courriel plutôt que par la poste.
Article 9.3	Retrait de « physiquement »
Article 11	Précision sur l'avis de convocation aux réunions du conseil
Article 13	(a) Le président « peut être » signataire des chèques (b) Retrait de signataire pour le secrétaire (c) Le trésorier soumet le bilan financier à une firme comptable. Les signataires, en plus du trésorier, sont sélectionnés par le CA lors de la première réunion de l'année
	Ajout de l'article Maintenance de l'association
Article 15	Il est interdit d'utiliser une adresse courriel personnelle pour l'ouverture de compte liés à l'AÉRE.

Le chapitre C sur les épreuves combinées n'a fait l'objet d'aucune modification puisque des ajustements sont en cours. Les modifications seront à apporter lors de l'AGA 2024.

11. Rapport de mise en nomination

Cinq (5) candidatures ont été soumises au CA, dont 3 non conformes (formulaire incomplet, date limite de remise non respectée, non présent physiquement).

La situation a été expliquée aux membres de l'AÉRE lors de l'AGA.

Il a été convenu par l'ensemble des membres que la situation devait être gérée de la même façon que pour d'autres situations identiques, soit :

- Les deux candidatures conformes sont votées par acclamation.
- Le poste vacant sera comblé par le CA lors de la première réunion de l'année.

12. Élection des candidats

Marianne Genest et Florence Sansoucy-Gendron sont élus par acclamation.

Le poste vacant sera élu en interne par le CA

NDRL : Lors de la première réunion du CA qui s'est tenu le 2023-03-07, Rebecca Boiteux complète le poste vacant à titre de Directrice Adhésion AÉRE.

13. Huis clos et répartition des postes au sein du conseil

<u>Florence Sansoucy</u>	<u>Présidente et Directrice Chasseur-Sauteur</u>
<u>Léonie Brisson</u>	<u>Vice-Présidente et Directrice Dressage</u>
<u>Sarah Bennancer-Langlois</u>	<u>Trésorière</u>
<u>Sophie Decaen</u>	<u>Secrétaire et Communication</u>
<u>Marianne Genest</u>	<u>Directrice Caballista</u>
<u>Justine Parenteau</u>	<u>Directrice Gala</u>
<u>Rebecca Boiteux</u>	<u>Directrice Adhésion AÉRE</u>

14. Discours de la présidente

Merci pour le temps et l'implication de tous et toutes.

15. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 23h.

Sophie Decaen
Secrétaire



ANNEXE 1

Rapport de la présidente

Bonsoir à tous,

2022 fut une belle année de compétition.

En chasseur/sauteur nous avons eu 5 concours et en dressage 4 concours.

Nous sommes bien contents d'avoir un nouveau site de compétition en dressage à Avalon. Merci et bravo pour votre organisation.

Les concours avaient une belle participation avec un bon niveau de cavaliers/chevaux.

Nous avons même été couronné région championne à Caballista!

Pour l'année 2023 nous avons 6 CSE et 5 dressages de prévue!

J'en profite pour vous parler de quelques modifications.

Canada Équestre resserre ses exigences pour les entraîneurs.

À partir du 1 juillet il est obligatoire d'avoir minimum le statut CÉ enregistré sur les concours Bronze, sinon il y aura des pénalités.

Il y a également des modifications pour Caballista :

Les chasseurs enfants et adultes seront maintenant combiné. Donc 4 couples seront sélectionnés pour nous représenter.

Il y a également l'ajout de la division : Équitation enfants/adultes 2p9!

Caballista sera à Bécancour cette année, le réchauffement des sauteurs sera fait dans le manège intérieur.



ANNEXE 2

Rapport financier

	2021	2022	Prévision 2023
Somme au 1er Janvier BMO	\$7 786,27	\$8 196,34	\$7 386,58
Somme au 1er Janvier Paypal	\$549,12	\$0,00	\$0,00
Revenu			
Revenu Administration	\$9 168,61	\$14 878,85	\$12 023,73
<i>Cotiasation AERE</i>	\$7 671,61	\$13 124,07	\$10 397,84
<i>Technologie</i>	\$797,00	\$943,78	\$870,39
<i>Impôts</i>	\$0,00	\$0,00	\$0,00
<i>Frais Bancaire</i>	\$0,00	\$11,00	\$5,50
<i>Don(s)</i>	\$700,00	\$800,00	\$750,00
Revenu Gala	\$8 364,97	\$15 654,01	\$12 009,49
<i>Incription Gala</i>	\$7 339,97	\$12 904,01	\$10 121,99
<i>Encan & Moitié:Moitié</i>	\$1 025,00	\$2 750,00	\$1 887,50
Revenu Caballista	\$26 173,23	\$32 313,20	\$29 243,22
<i>Administration Caballista</i>	\$26 173,23	\$29 631,64	\$27 902,44
<i>Kiosque AERE</i>	\$0,00	\$34,28	\$17,14
<i>Cadeux Caballista</i>	\$0,00	\$2 647,28	\$1 323,64
Total	\$43 706,81	\$62 846,06	\$53 276,44
Dépenses			
Dépenses Administration	-\$1 496,60	-\$7 438,45	-\$3 947,77
<i>Cotiasation AERE</i>	-\$330,00	-\$400,00	-\$365,00
<i>Technologie</i>	-\$1 145,00	-\$2 799,11	-\$1 972,06
<i>Impôts</i>	-\$18,00	-\$1 045,33	-\$531,67
<i>Frais Bancaire</i>	-\$3,60	-\$21,10	-\$12,35
<i>Assemblée Générale</i>	\$0,00	-\$254,53	-\$127,27
<i>Rencontre CA</i>	\$0,00	-\$1 878,86	-\$939,43
<i>Papeterie</i>	\$0,00	-\$1 039,52	-\$519,76
Dépenses Gala	-\$7 900,16	-\$20 232,11	-\$14 066,14
<i>Reservation Salle</i>	-\$7 300,87	-\$12 651,00	-\$9 975,94
<i>Administration Gala</i>	\$0,00	-\$1 549,01	-\$774,51
<i>Décoration Gala</i>	-\$252,09	-\$329,62	-\$290,86
<i>Cadeux Gala</i>	-\$347,20	-\$5 702,48	-\$3 024,84
Dépenses Caballista	-\$31 571,40	-\$35 985,26	-\$33 778,33
<i>Administration Caballista</i>	-\$26 031,93	-\$29 802,52	-\$27 917,23
<i>Kiosque AERE</i>	-\$472,43	-\$409,93	-\$441,18
<i>Cadeux Caballista</i>	-\$5 067,04	-\$5 772,81	-\$5 419,93
Total	-\$40 968,16	-\$63 655,82	-\$51 792,23
Somme au 31 décembre BMO	\$8 196,34	\$7 386,58	\$8 870,79
Somme au 31 décembre PayPal	2 867,42 \$	\$0,00	\$0,00
Bénéfice Net	\$2 738,65	-\$809,76	N/A